



Syrie : La supercherie de Bruxelles

Par [Nasser Kandil](#)

Mondialisation.ca, 26 avril 2018

nasserkandil.com

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Coprésidée par l'Union européenne et les Nations unies, la Conférence de Bruxelles II des « faux amis » de la Syrie s'est tenue le 24 et le 25 avril courant. À cette occasion :

« M. Jean-Baptiste Lemoyne [secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères] a annoncé que l'effort français pour les années 2018-2020 s'élèverait à plus d'un milliard d'euros en faveur du peuple syrien et des communautés hôtes : près de 250 millions d'euros de dons et 850 millions d'euros de prêts. Cet engagement inclut le programme de réponse d'urgence de 50 millions d'euros pour la Syrie, annoncé le 16 avril par le président de la République [...]

Ces montants permettront de venir en aide à la population syrienne et de créer en Syrie les conditions d'un retour « volontaire », sûr et durable des réfugiés chez eux, le moment venu. Ils doivent également permettre d'accroître la résilience économique des pays qui accueillent des réfugiés, au premier rang desquels la Jordanie et le Liban » [*].

Est-il nécessaire de faire remarquer que la Syrie n'attend pas autant de sacrifices de la part du peuple français, mais demande officiellement que ses gouvernants cessent de soutenir le terrorisme international pour continuer à la saigner, cessent de nourrir la calomnie pour le couvrir, et cessent de lancer leurs missiles à tort et à travers pour l'encourager ? [**Mouna Alno-Nakhal**].



Au Liban, la conférence de Bruxelles II a été vendue comme un effort de soutien à l'État libanais dans le dossier des Syriens déplacés, mais elle n'a pas tardé à apparaître pour ce qu'elle est : une conférence entre les pays impliqués dans la guerre « sur » la Syrie et leurs institutions financières respectives.

Ses organisateurs ne cachent pas qu'il s'agit d'une tentative de relance du processus de solution politique en Syrie, à condition que cette solution réponde aux prétentions des États participants, menés par les Saoudiens et les Français.

En effet, la question des Syriens déplacés est au cœur de cette conférence et consiste à empêcher leur arrivée en Europe tout en empêchant leur retour en Syrie, à moins qu'un accord politique ne vienne satisfaire les conditions exigées par ses promoteurs ; les représentants des pays d'accueil ayant été invités dans le but de garantir leur adhésion à ce double objectif, en contrepartie du financement nécessaire à l'intégration des déplacés.

Une manœuvre bruxelloise éventée par le communiqué de protestation de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés [HCR] suite au retour « volontaire » de centaines de déplacés syriens, installés au Liban, vers la localité [libérée du terrorisme] de Beit Jinn en Syrie ; retour organisé par la Sûreté générale libanaise en coopération avec les autorités syriennes.

L'implication du gouvernement libanais dans une conférence réunissant les représentants de l'un des axes de la guerre en Syrie contrevient scandaleusement à sa prétendue politique de distanciation. Elle participe à une supercherie politique destinée à fixer les déplacés syriens là où ils sont rendus, contrairement aux hypothétiques efforts de l'État libanais en faveur de leur retour chez eux.

Nasser Kandil

25/04/2018

Traduit de l'arabe par Mouna Alno-Nakhal pour Mondialisation.ca

Source : Brève / Top News

http://topnews-nasserkandil.com/final/Full_Article.php?id=8464

[*] Syrie - Contribution de la France à la conférence Bruxelles II (Bruxelles, 25 avril 2018)

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/syrie/evenements/actualites-2018/article/syrie-contribution-de-la-france-a-la-conference-bruxelles-ii-bruxelles-25-avril>

Photo à la Une : Capture d'écran, La cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini

Nasser Kandil est un homme politique libanais, ancien député, et Rédacteur en chef du quotidien libanais « Al-Binaa ».

La source originale de cet article est nasserkandil.com
Copyright © Nasser Kandil, nasserkandil.com, 2018

Articles Par : **Nasser Kandil**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca